

## Soya – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

### Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au soya.

#### Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Fondation, Enregistrée et Certifiée	a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée de soya.</li><li>• une variété différente de soya, sauf comme il est indiqué ci-dessous*.</li></ul>

#### \*Cultures Certifiées de variétés de soya tolérant aux herbicides

Une culture de semences de soya destiné au statut Certifié peut être produite sur un terrain qui a porté l'année précédente une culture semée avec une semence pédigrée d'une variété de soya qui n'était pas tolérant à au moins un ingrédient actif de l'herbicide si cet ingrédient actif de l'herbicide est appliqué sur la culture de semences produite.

### Inspection des cultures

Les cultures de soya doivent être inspectées à la maturité, lorsqu'au moins 90 % des plants ont perdu leurs feuilles et que les plants matures ont acquis leurs caractéristiques distinctives de la gousse, de la pubescence et de la couleur du hile.

### Normes applicables aux cultures

#### Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Soya pédigré inspecté de la même variété	1 mètre (3 pieds)
b. Différentes variétés de soya ou soya non pédigré	3 mètres (10 pieds)

#### Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
  - a. Fondation – 10
  - b. Enregistrée – 20
  - c. Certifiée – 30